

F.C. DENICÉ ARNAS

CHARTRE



Signer une licence, c'est s'engager en tant que joueur, dirigeant ou entraîneur à respecter l'Éthique du football en général et les règles particulières du club (définies par le comité directeur du FC Denicé Arnas)

Le football est un sport collectif où chacun apporte ses propres valeurs individuelles. Ainsi, chacun représente le Club et doit en donner une bonne image par un comportement exemplaire autant sur le terrain qu'en dehors.

Un bon comportement amène la performance.

DISPOSITIONS GENERALES

Afin de pratiquer le football au sein du club, tout licencié doit avoir :

- Pris connaissance et respecter le règlement intérieur du club (représentant légal pour les mineurs)
- Effectuer dans les meilleurs délais les formalités de licence et d'adhésion et régler la cotisation dans les délais prescrits
- En cas de problème dans une équipe et dans la mesure du possible, il est demandé aux joueurs, entraîneurs et parents de régler le litige entre eux.
- Les dirigeants se tiennent à la disposition de tous pour écouter les doléances.
- En signant la licence, j'adhère aux valeurs du club et ses principes, le fait de porter le maillot du club est un signe de fierté.

LE CLUB = LE ROLE DE CHACUN

LE JOUEUR :

- Tout joueur doit être présent aux entraînements et doit honorer les convocations aux matchs. En cas d'empêchement il doit en avertir l'entraîneur le plus rapidement possible.
- Tout joueur doit accepter les contraintes imposées par les compétitions dans lesquelles le club est engagé.
- La tenue du joueur doit être adaptée à la pratique du football : chaussures, protège-tibias, short, chaussettes et ne doit pas constituer de danger pour lui, ses coéquipiers et les autres joueurs (montres, bagues, bracelets).
- Prévoir des vêtements de rechange et les affaires nécessaires pour prendre une douche (celle-ci est fortement encouragée après les entraînements et les matches).
- Il doit respecter le matériel et les locaux de notre club ainsi que ceux des autres clubs (nettoyer les chaussures à l'extérieur, ramasser les bouteilles d'eau, de shampoing, ...)
- Tout joueur s'interdit de formuler des critiques à l'égard des arbitres, de ses coéquipiers, des joueurs de l'équipe adverse.



L'ENTRAINEUR / EDUCATEUR :

- Choisi légitimement par le bureau pour ses compétences techniques et ses aptitudes, l'entraîneur à toute autorité en matière de choix technique, tactique pour la composition et la direction des équipes qu'il entraîne.
- Tout entraîneur doit être par son comportement, un exemple pour les joueurs qui sont sous son autorité.
- Assurer la prise en charge de son groupe au départ comme au retour, ne jamais laisser un enfant seul.
- Il fait en sorte de respecter et de faire respecter les infrastructures mises à sa disposition, le matériel et de rendre aussi propre que possible ces derniers.
- Il est tenu également de fermer soigneusement tout ce qui a été ouvert (locaux, vestiaires, bureaux...).
- Prendre part à la vie du club en participant aux diverses réunions et manifestations.
- Respecter la politique sportive du club et promouvoir son image de marque.

LES PARENTS :

En inscrivant leur enfant dans le club, les parents prennent obligatoirement connaissance du règlement intérieur qu'ils doivent respecter et faire respecter par leur enfant.

La sécurité des enfants passe par leur implication au sein du club.

Proposer, dans la mesure de ses possibilités, ses services au staff technique pour les activités extra-sportives, les tournois, la fête du club.

Les parents doivent :

- Accompagner leur enfant sur les lieux des entraînements. Avant de quitter leur enfant, ils s'assurent que l'encadrement est présent.
- Respecter les heures de début et de fin de séance d'entraînement et de matchs.
- Prévenir le dirigeant référant en cas d'absence ou de retard.
- Encourager l'équipe dans le plus pur esprit sportif, sans intervenir sur les décisions de l'éducateur ou du dirigeant.
- Respecter l'arbitre, les adversaires, les dirigeants et spectateurs.

Pour les rencontres à l'extérieur :

- Accompagner l'équipe le plus souvent possible, en fonction de vos disponibilités, où s'assurer qu'il y a assez de véhicules pour le transport des joueurs avant le départ.
- Autorise mon enfant à être transporté en voiture particulière ou en car, dans le cadre des déplacements sportifs. J'autorise les responsables de son équipe, éducateurs et dirigeants à faire dispenser les soins nécessaires et utiles en cas d'urgence sur mon enfant.

En signant cette charte, L'adhérent s'engage à respecter ces règles, faute de quoi, le comité d'éthique et de discipline du club se réserve le droit d'appliquer les sanctions qu'il jugera utiles.

Je reconnais avoir pris connaissance de la charte et m'engage à la respecter

Nom..... Prénom.....

Equipe..... Date : / / Signature :